

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AFR 37/007/2013

4 novembre 2013

### **Mali : Amnesty international condamne l'assassinat de deux journalistes de RFI**

Amnesty International condamne aujourd'hui avec la plus grande fermeté l'assassinat brutal de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon, journalistes de Radio France Internationale (RFI) au Mali. Ils ont tous deux été enlevés par des inconnus armés le samedi 2 novembre 2013, à Kidal (à 1 500 km au nord-est de Bamako) et abattus de sang froid quelques minutes après leur enlèvement. L'organisation espère que toute la lumière sera faite sur ces assassinats et que les auteurs présumés de ces actes seront traduits en justice.

Ghislaine Dupont et Claude Verlon étaient arrivés à Kidal, le 29 octobre 2013, à bord d'un avion de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Le samedi matin, 2 octobre 2013, les deux journalistes se sont rendus au domicile d'Ambeiri Ag Rhissa, un représentant du Mouvement national de la libération de l'Azawad (MNLA) pour l'interviewer. Le MNLA est un groupe d'opposition armé touareg à l'origine de la rébellion armée qui a éclaté dans le nord Mali en janvier 2012.

Les deux journalistes ont été enlevés à la sortie de cet entretien par plusieurs hommes armés. Leurs corps ont été retrouvés quelques minutes plus tard criblés de balles.

Les autorités maliennes et françaises ont annoncé l'ouverture d'une enquête.

### **Informations générales**

Ces assassinats ont eu lieu dans un contexte d'insécurité accrue dans le nord du pays. Cette région, qui a été pratiquement totalement reprise par les armées française et malienne, en janvier et février 2013, a connu une résurgence d'attaques menées par les groupes d'opposition armés en septembre et octobre 2013.

La région de Kidal est particulièrement la proie d'une insécurité récurrente. Malgré la présence de l'armée française (Opération Serval) et de la MINUSMA, cette région échappe au contrôle du gouvernement malien et est partiellement contrôlée par des groupes rivaux touaregs.

L'Accord de Ouagadougou de juin 2013, signé notamment par le gouvernement malien et le MNLA, prévoit le cantonnement des groupes armés et « le déploiement d'éléments de la gendarmerie et de la police nationale dans la région de Kidal, y compris à Kidal », et le « déploiement progressif de l'Armée malienne à Kidal, en étroite coopération avec la MISMA/MINUSMA et opération Serval ». Ces

déploiements n'ont pour l'heure pas eu lieu dans la ville de Kidal et des hommes en armes continuent d'y circuler librement.